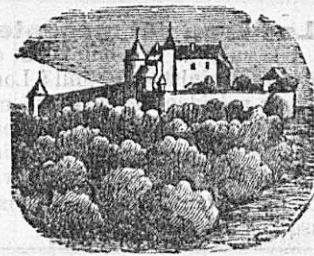




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-  
 . . . 6 mois » 3.-  
 Étranger . . . 1 an » 10.-  
 . . . 6 mois » 5.50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> (d. j. f. 15<sup>h</sup>) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup>. BULLE, dép. 6-- 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> (13<sup>h</sup>) 17<sup>h</sup>

## ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Étranger . . . . . 50 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations . . . 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas,  
 S. A. suisse de publicité.  
 (Cercle catholique, 1er étage)

### Votation fédérale du 24 septembre 1922.

#### Loi fédérale contre les menées révolutionnaires.

L'Union suisse des paysans nous prie d'insérer la proclamation suivante :

CONCITOYENS !

**La Suisse est le pays des droits populaires.** Le peuple élit non seulement les autorités, mais il se prononce au sujet des lois et peut même demander des modifications constitutionnelles par la voie de l'initiative populaire. **Et la majorité décide :**

Les événements de ces années dernières ont prouvé qu'il existe dans notre pays des partis politiques qui, à l'instar de ce qui s'est passé en Russie, voudraient, en recourant à la violence et à la révolution, imposer la volonté d'une minorité. La grève générale de 1918 a montré au peuple suisse toute l'étendue du danger. Les projets révolutionnaires de ces partis ont avorté, mais les éléments qui les avaient conçus n'attendent que l'instant favorable pour anéantir du même coup la démocratie helvétique, la liberté et le bonheur du peuple suisse.

La loi fédérale au sujet de laquelle le peuple suisse rendra son verdict le 24 septembre a pour but de réprimer les tentatives de ce genre. Elle frappera ceux qui, par la violence, cherchent à modifier la Constitution et le droit.

Nous adressons un pressant appel aux agriculteurs et les engageons à se rendre en rangs compacts aux urnes. Nous nous souviendrons, le 24 septembre, de la grève générale. Et nous songerons aux centaines de jeunes soldats qui, par suite de cette criminelle tentative, ont dû sacrifier leur vie. La grève révolutionnaire n'eût sans doute pas éclaté si la loi pénale avait existé et ces douloureux sacrifices eussent été évités.

**Nous voulons prévenir !**

Mais il se retrouvait des éléments cherchant à prendre par la violence la haute main sur le peuple suisse, nous voulons avoir le moyen de les punir.

Concitoyens ! Aux urnes ! Pour la Patrie, contre la révolution et la violence ! Votez

**OUI !**

### NOUVELLES SUISSES

**Décisions du Conseil fédéral.** — Le Conseil fédéral, dans sa séance de mardi, a entendu un rap-

port de M. Musy sur les résultats de l'emprunt. Il a décidé de fixer à 200 millions le montant que la Confédération prendra, dont 125 ferme et 75 en option. La répartition définitive ne pourra se faire que le 9 septembre.

Le conseiller fédéral Hæberlin a présenté un rapport spécial sur la convention qui vient d'être rédigée entre la Suisse et l'Allemagne pour venir en aide aux compagnies d'assurances allemandes sur la vie. Le Conseil fédéral n'a pas pris de décision définitive et toute la question sera soumise aux Chambres et même à une votation populaire si le referendum est demandé.

**Fête romande de lutte.** — Le 1<sup>er</sup> octobre prochain aura lieu, à Vevey, la 26<sup>me</sup> fête l'Association des gymnastes-lutteurs de la Suisse Romande. La date de cette manifestation est définitive. En aucun cas elle ne sera renvoyée, toutes les dispositions nécessaires étant prises pour assurer son succès.

Pour tous renseignements et communications prière de s'adresser au bureau du Comité d'organisation : MM. G. Chaudet, directeur du *Pro Lemano*, président ; — A. von der Aa, vice-président ; — Ed. Perroud, secrétaire ; A. Cuendet, cassier.

**Le nouvel emprunt fédéral.** — Commentant la rapide couverture de l'emprunt fédéral 4 % le *Démocrate* de Delémont écrit :

« Ce succès, si favorable à la Confédération, est en revanche un indice de la crise économique. Les capitaux ne trouvent plus d'emploi. L'intérêt privé est tombé à 1 %, et même à zéro pour les sommes supérieures à 100 mille francs. Beaucoup d'épargnants placent leurs économies au compte de chèques postaux, qui leur donne du 1,8 %. A la Bourse, pour la même raison, tous les titres sont à la hausse, ce qui nuit aux capitalistes non obligés de vendre, à cause des impôts.

Toutefois, avec le temps, cette baisse de l'intérêt aura des conséquences favorables. Certaines industries retrouveront ainsi un crédit qui leur faisait défaut. Puis, les paysans et les propriétaires d'immeubles trouveront des hypothèques à meilleur compte, ce qui sera tout au profit des emprunteurs d'abord, puis des consommateurs et des locataires. Mais ce n'est guère que l'année prochaine qu'on s'apercevra de ces effets bien-faisants. »

**Un aviateur tué au circuit des Alpes.** — Hier, jeudi, vers 12 heures, l'aviateur français Echard a fait une chute mortelle au moment où il survolait le village de Bodio.

**Pour la loi Hæberlin.** — Dans sa séance du 4 septembre, le Comité central du parti démocratique (libéral)

de Genève, a émis à l'unanimité un préavis favorable à la loi contre les menées révolutionnaires (loi Hæberlin), qui sera soumise au vote populaire le 24 septembre. Il a décidé en outre de recommander aux membres du parti de ne pas signer le referendum concernant la loi sur les fabriques.

— Le congrès du parti démocratique de la ville de Bâle s'est prononcé lundi soir, par 30 voix contre 18, en faveur de la révision du droit pénal fédéral.

**L'assurance vieillesse et invalidité.** — La commission du Conseil des Etats pour l'assurance vieillesse, invalidité et survivance s'est réunie sous la présidence de M. Schöpfer, conseiller aux Etats. Elle a terminé ses travaux mardi matin.

La discussion a porté exclusivement sur la question de savoir si le texte du nouvel article de la Constitution doit prévoir, pour la période allant jusqu'à l'entrée en vigueur de l'assurance vieillesse, le versement d'une prime provisoire d'assurance-vieillesse par la Confédération.

Une proposition commune de MM. Usteri et Schöpfer, tendant à ce que la Confédération emploie dans ce but une somme annuelle de 15 millions de francs, à prélever sur le produit de l'impôt sur le tabac, avait été présentée.

Développée par M. Schöpfer, cette proposition a été repoussée après un long débat, par la majorité de la commission.

La situation financière actuelle et le fait d'introduire pendant une série d'années une assurance-vieillesse gratuite, jusqu'à ce que l'assurance devienne une organisation définitive obligeant les intéressés à verser des contributions, ont été la cause déterminante de ce rejet.

**Les Chemins de fer suisses.**

— Le personnel des Chemins de fer fédéraux a été diminué de 4300 employés par rapport au nombre maximum qu'il a atteint.

La baisse des tarifs pour le transport des marchandises n'a pas augmenté le trafic. Ainsi les transports de charbon sur les Chemins de fer fédéraux ont diminué de 26.000 tonnes par rapport au même mois de l'année précédente.

A l'occasion d'essais effectués avec des locomotives électriques sur le trajet Berne-Langnau, on est parvenu à atteindre la vitesse de 110 kilomètres à l'heure.

**Marché-concours de taureaux Berne-Ostermundigen.** — Le 24<sup>e</sup> marché-concours de taureaux organisé par la Fédération suisse des syndics d'élevage de la race tachetée rouge a été clôturé le 1<sup>er</sup> septembre.

Sur les 809 sujets inscrits au catalo-

gue, 765 ont été exposés, desquels 455 furent annoncés comme vendus avant la clôture du marché. Le prix moyen des ventes a atteint le chiffre de fr. 1150 contre fr. 1.740 au marché de 1921. La baisse des prix est donc très prononcée et dépeint la situation faite à l'éleveur. Alors que les prix du bétail ont augmenté constamment durant la guerre et ont atteint le point culminant l'automne dernier, ils ont baissé de plus du tiers depuis lors.

Voici, en résumé, le résultat de l'allocation des primes ; sur les 765 taureaux exposés, 472 ont été primés, soit le 62 %. La somme affectée aux primes était de fr. 8060.— pour les primes individuelles et de fr. 1309.— pour les primes supplémentaires allouées pour l'ascendance. Y compris les trois primes en argent accordées en faveur de collections, la somme totale affectée aux primes s'élève à fr. 9639.— En outre, les 10 médailles en argent, représentant le don de la Société économique du canton de Berne, ont été attribuées au propriétaires des sujets primés en tête de liste dans chaque catégorie. Enfin, la médaille de la Fédération a été décernée à quelques collections exposées, savoir 1 médaille d'or, 6 de vermeil et 2 d'argent.

**Lucerne. — Accident.** — La petite Schaub, âgée de 10 ans, qui se trouvait dans l'atelier mécanique de son père à Gelfingen, a été happée par une courroie de transmission et projetée si violemment sur le sol qu'elle a succombé quelques instants plus tard à ses blessures.

**Tessin. — Epilogue d'un drame.** — Borla Fulgenzio, l'auteur du drame sanglant de Migleghia, est mort mardi matin à l'hôpital de Mendrisio. Le refus de prendre des aliments a été la cause déterminante de la mort.

## A L'ETRANGER

### FRANCE

#### Mort de Mme Marcel Sembat.

Mme Marcel Sembat, femme de l'ex-ministre, décédé mardi, s'est suicidée dans la nuit de mardi à mercredi.

Après la mort subite de son mari, Mme Sembat avait passé l'après-midi sans vouloir recevoir aucune visite, sauf celle de M. Lavayre, maire de Chamonix, et dans la soirée celle de M. et Mme Fischer qui restèrent jusqu'à 11 heures. Après leur départ, Mme Sembat se mit à son bureau pour écrire une lettre indiquant sa décision de se suicider. A minuit et demi, elle s'est tiré une balle de revolver dans la gorge. La mort a été instantanée.

**Le Pérou est mécontent.**

A la suite de la nomination de M. Edwards, ministre du Chili à Londres, comme président de la troisième assemblée de la Société des nations, le Pérou a déclaré vouloir se retirer de l'assemblée. Toutes les tentatives en vue de le faire changer d'avis sont jusqu'ici demeurées vaines.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Conseil d'Etat.** — Séance du 3 septembre 1922. — Le Conseil approuve le projet de loi sur les routes, qui sera transmis au Grand Conseil dans sa session de novembre.

— Il autorise la commune de Broc à employer un capital, les communes d'Estavayer-le Lac et de la Tour de à vendre et le cercle de l'école libre publique de Bennewyl à échanger des immeubles, les communes d'Agri-moine et de Siviriez à contracter un emprunt et les communes de Châtillon et de Corserey, ainsi que la commune de Font à lever des impôts.

— Il autorise, de plus, une révision de la taxation générale du petit bétail. (Cet arrêté sera publié dans la « Feuille officielle »).

— Il nomme :

M. le Dr Henri Reymond, à Fribourg, membre du conseil d'administration et de la commission de l'hôpital cantonal.

M. Jean Aeby, greffier-substitut, à Tavel, secrétaire de la préfecture du district de la Singine.

M. Alphonse Roggo, à Heitiwil (Guin), professeur à l'école secondaire de la Singine, à Tavel.

**Séance du 4 septembre 1922.** — Le Conseil alloue à la compagnie des Chemins de fer de la Gruyère, à teneur de la loi du 27 novembre 1917, une subvention de fr. 5.383,75, correspondant aux deux tiers du déficit d'exploitation de ses services d'automobiles pour l'année 1922.

Le solde du déficit, soit fr. 2.691,86 est mis à la charge des communes intéressées aux réseaux déficitaires, soit aux lignes Fribourg-Planfayon-Lac Noir, Bulle-Farvagny-Romont et Broc-Charmey-Bellegarde.

— Le Conseil d'Etat arrête les termes d'un message et d'un projet de décret à adresser au Grand Conseil, dans la prochaine session législative de novembre 1922, pour lui proposer la ratification de la convention inter-cantonale relative à la réorganisation financière de la Société de navigation à vapeur sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

— Il nomme M<sup>lle</sup> Madeleine Pasquier, à Bulle, institutrice aux écoles primaires de cette ville.

**Assurance du bétail.**

— Une assemblée des syndics et des inspecteurs de bétail du district de la Vevyese a eu lieu à Châtel-Saint Denis, à l'effet de prendre position au sujet de la nouvelle loi sur l'assurance obligatoire du bétail. Toutes les communes y étaient représentées. L'assemblée a été présidée par M. Pierre Genoud, syndic de Châtel. On y a entendu successivement MM. Robert Colliard, vice-président du conseil communal ; Jules Oberson, syndic de Vuisternens devant Romont ; Joseph Dévaud, syndic de Porsel ; Paul Savoy, syndic et député d'Attalens, qui, tous, exposèrent le point de vue de leur contrée. Finalement, l'assemblée émit un vote unanime contre la nouvelle loi d'assurance obligatoire du bétail et décida de transmettre sa résolution au Conseil d'Etat.

**Au pont de Pérolles.** — Les curieux se rendent nombreux au pont de Pérolles pour voir le parachèvement des travaux. On est en train

maintenant de cylindrer le tablier du pont. On avait parlé de fêter l'inauguration de cette œuvre d'art le 11 septembre prochain. C'est en effet à cette date, il y a deux ans, soit le 11 septembre 1920, qu'avait eu lieu la pose de la première pierre. La coïncidence aurait été heureuse, mais il est préférable de patienter une quinzaine de jours, de façon qu'aussitôt après l'inauguration, le pont puisse être livré à la circulation. Naturellement il restera encore quelques travaux secondaires à opérer : chapelle, installation de ballustrades, de la lumière électrique, etc. Mais à l'heure actuelle, la réalisation de cette œuvre tant désirée par la population de la contrée est un fait accompli. Il faut en louer le directeur des Travaux publics, M. Buchs, les ingénieurs MM. Jäger et Lusser, les entrepreneurs MM. Zublin et Cie. Et maintenant, c'est le tour du pont de Zähringen en attendant celui de Corbières.

**Elevage.** — Les concours de taureaux pour l'année 1922 sont fixés aux dates suivantes :

Châtel-Saint-Denis, mardi 12 septembre, à 9 h. du matin ;

Morat, mercredi 13 septembre, à 9 h. du matin ;

Estavayer, jeudi 14 septembre, à 9 h. du matin ;

Fribourg, vendredi 15 septembre, à 9 h. du matin, pour la race blanche et rouge ;

Fribourg, samedi 16 septembre, à 9 h. du matin, pour la race blanche et noire.

Romont, lundi 18 septembre, à 9 h. du matin, pour la race blanche et rouge.

Romont, mardi 19 septembre, à 9 h. du matin, pour la race blanche et noire ;

Tavel, mercredi 20 septembre, à 9 h. du matin ;

Bulle, jeudi 21 septembre, à 9 h. du matin, pour la race blanche et noire ;

Bulle, vendredi 22 septembre, à 9 h. du matin, pour la race blanche et rouge.

Sont admis à ces concours les taureaux des races rouge et noire, nés avant le 1<sup>er</sup> mars 1922. Par contre, les taureaux âgés de plus de 4 ans ne peuvent être inscrits par les préfectures qu'ensuite d'une autorisation du département de l'agriculture.

L'inscription des taureaux à primer se fera auprès des secrétariats de préfectures jusqu'à samedi 9 septembre, à 6 h. du soir. En inscrivant ses animaux pour le concours, l'exposant devra produire un certificat officiel d'ascendance constatant que l'animal est issu d'un taureau primé, ainsi qu'une déclaration de l'inspecteur du bétail attestant que l'éleveur ne possède dans ses étables que des animaux de même race. Si ces deux pièces ne sont pas produites, l'inscription doit être refusée. Pour les nouveaux taureaux appartenant aux syndicats, le comité doit, en outre, déposer à la préfecture une déclaration signée par le président et le secrétaire attestant que l'animal est réellement sa propriété.

**Concours de petit bétail.**

— Les concours de verrats, boucs et béliers, pour l'année 1922 sont fixés aux dates suivantes :

Châtel-St-Denis, mardi 12 septembre, à 11 heures du matin ;

Morat, mercredi 13 septembre, à 11 heures du matin ;

Estavayer, jeudi 14 septembre, à 11 heures du matin ;

Fribourg, samedi 16 septembre, à 11 heures du matin ;

Romont, mardi 19 septembre, à 11 heures du matin ;

Bulle, jeudi 21 septembre, à 11 heures du matin ;

Tavel, lundi 25 septembre, à 9 heures du matin.

Les inscriptions des sujets mâles se font auprès des préfectures jusqu'au samedi 9 septembre, à 6 heures du soir.

Pour chaque animal il faut indiquer la race, le nom, la date de la naissance et pour ceux déjà primés le numéro à l'oreille.

**Evadé et repris.** — Mardi matin, le détenu Jacob Schorro, à Bellechasse, prenait la clef des champs. Son escapade fut de courte durée puisque à 17 h., il était repris près de Guin par le gendarme Schuler.

**GRUYÈRE**

**Générosité.** — Sur le désir de M<sup>me</sup> Léonie Musy née Ruffieux, qui est décédée au mois de mai, M. Alexandre Musy, en notre ville, a fait les dons suivants :

1) A l'Hospice St Joseph, à La Roche, 2000 fr. ;

2) Au fonds de construction d'une nouvelle église, à Bulle, 1000 fr.

3) Au fonds de construction d'une nouvelle église, à Grandvillard, 500 fr.

On se souvient que M. Musy est l'auteur d'une fondation en faveur des étudiants pauvres, fondation qui a été constituée par un capital de 20.000 fr. en souvenir de M<sup>lle</sup> Jeanne Musy.

Honneur à ce bienfaiteur des églises et des pauvres !

**Interdiction d'importation.**

On nous écrit :

Nous nous empressons d'informer les agriculteurs que la Commission de l'Economie publique à Berne a pris la décision suivante :

Vu la situation du paysan suisse et ensuite des demandes formulées par les diverses organisations agricoles et laitières, l'interdiction complète de l'importation du bétail de boucherie et de viande en Suisse est promulguée. Cette interdiction sera maintenue jusqu'au moment où le consommateur ne trouvera plus en Suisse le bétail nécessaire.

Il serait désireux maintenant que nos agriculteurs facilitent l'écoulement de leur bétail de boucherie dans les grands centres, d'entente avec les marchands du pays.

Nous félicitons les Hautes Autorités d'avoir eu recours à cette mesure énergique pour sauver notre agriculture de la crise.

**Marché-concours de taureaux.**

— Le 23<sup>me</sup> marché-concours de taureaux de Bulle s'est ouvert mercredi. Deux trains spéciaux ont amené les animaux provenant des districts de la Glâne, de la Sarine, de la Singine, du Lac et de la Broye. Il y a 137 taureaux de la race tachetée noire et 235 de la race tachetée rouge. En regard du marché de 1921, c'est une diminution de 45 sujets, provenant du fait que, à cause de la crise économique actuelle, l'élevage a été moins développé l'hiver dernier. Il y a dans la collection des animaux exposés des spécimens remarquables, qui font l'admiration des visiteurs. Dans la catégorie des taurillons des deux races, on remarque une amélioration constante de notre élevage. Sans doute, au point de vue du commerce, nous ne voyons plus cette fièvre constatée durant les années de guerre où les marchands n'hésitaient pas à faire des achats dès le début du marché, quitte à revendre ensuite les animaux achetés avec bénéfice. Aujourd'hui, la baisse est générale ; chacun se tient sur la réserve et attend le moment propice pour acheter.

Jeudi soir, le bureau du marché-concours avait enregistré 45 ventes de taureaux rouges et quatre de taureaux noirs. La place nous faisant défaut, nous en relaterons quelques-unes des principales. Voici dans les rouges :

Le taureau Dax, appartenant à M. Clément, député, à Fribourg, a été vendu à l'Hoirie Favre, à Avry-sur-Matran, 1500 fr. ; Amoureux, de M. François Gobet, à Vuadens, a été vendu 1800 fr. au Syndicat de Cormondes ; Janus, de Fritz Marbach, à Grossried, a été vendu 1300 fr. aux frères Schnyder, à Schmiten ; Munter, de Jacob Wyssmuller, à Bulle, a été payé 1200 fr. par Alex. Charrière, à Bulle ; Sultan, de Victor Piccard, à Villaz-St-Pierre, a été vendu 1450 fr. à Louis Rey, à St-Aubin ; Baron, de Jean Reidy, à Lauthen, a été vendu 1900 fr. ; Léo, de Placide Gobet, à Massonnens, pour l'exportation en France, 1800 fr. ; Landru, de Casimir Kolly, à Essert, 1350 fr. au Syndicat du Châtelard ; Benz, de Jean Teuscher à Semsales, 1500 fr. au Syndicat de Siviriez.

Parmi les noirs, nous relevons la vente du taureau Mouton, de l'Ecole de Grangeneuve, à M. Georges Delley, à Granges Paccot, pour le prix de 1650 francs.

Mercredi matin est arrivée une commission de cinq délégués venant de Strassbourg. Elle avait, hier soir, fait l'acquisition de six taureaux. Elle continue ce matin ses achats. Le vicomte de Martimprez, un Lorrain, est venu aussi pour effectuer quelques achats. Il avait, acheté, hier soir, un sujet pur 1800 fr.

Espérons que le marché concours de Bulle se terminera dans des conditions satisfaisantes pour nos éleveurs.

**Au cinéma du Closeau.**

— Voici un magnifique programme à l'occasion de la Bénichon. C'est un beau et grand drame où il ne manque rien de ce qui peut intéresser et toucher le spectateur.

**Petite chronique.**

— Le ciel paraissait vouloir rester désespérément gris. Il semble pourtant vouloir se rasséréniser ce matin, à la grande satisfaction de tout le monde. Les paysans, qui n'ont pas terminé les fenaisons — et ils sont le grand nombre — vont s'empresser de travailler le regain fauché depuis plusieurs jours déjà.

Le marché de jeudi offrait une animation importante. Les fruits du pays étaient très abondants et les ménagères en ont fait de bonnes provisions à des prix fort raisonnables.

Les œufs très abondants se vendaient 2 fr. 50 la douzaine.

La statistique communale a noté l'amenée sur les diverses places de 19 veaux, 24 moutons, 1 chèvre et 44 porcelets.

L'abondance des annonces arrivées au dernier moment nous oblige de renvoyer divers articles au prochain numéro.

**SEMAINE GRUYÉRIENNE**

Il est rappelé aux Exposants, Maîtres d'état et Maisons de commerce, que les annonces pour le Catalogue de l'Exposition peuvent être remises jusqu'à mardi 12 courant, à l'Agence Publicitas, Bulle.

**Vermouth NOBLESSE**  
DELICIEUSE GOURMANDISE  
CIRAVECNA & C<sup>ie</sup> GENEVE

# Exposition des Nouveautés

Voici ce qui se fait de mieux en **ROBES, MANTEAUX et COSTUMES**

## ROBES

- ROBES bayadère décolleté rond, boutons fantaisie, manches 3/4 **14.85**
- ROBES en serge pure laine, forme kimono, décolleté rond, devant richement brodé, en toutes teintes **19.50**
- ROBES en serge laine, manches longues, col très gracieux, devant orné de piqures **24.50**
- ROBES en serge très belle, décolleté rond, forme kimono, devant et dos ornés de tresses de soie, ceinture écharpe, ravissant modèle exclusif **29.50**
- ROBES bayadère nouveauté, forme kimono, devant et manches ornés de boutons acier, ceinture métal argent **29.50**
- ROBES en serge foulée, forme kimono, décolleté rond, côtés froncés et brodés de soie, tons opposés **31.50**
- ROBES en belle serge très fine, en toutes teintes mode, encolure, jupe et manches brodées de tons opposés en de ravissants dessins **38.50**
- ROBES en serge foulée, modèle très élégant, froncée sur les côtés, devant, manches et jupe richement brodés de tons assortis, ceinture fantaisie en tresse et métal **45.—**
- ROBES en serge fine, décolleté carré, manches longues, devant orné de tresses de soie, modèle exclusif **55.—**
- ROBES crêpe marocain laine, modèle de haute couture, manches pagodes: devant, dos et manches ornés de nervures, ceinture de rosaces assortie **65.—**

## MANTEAUX POUR DAMES

- MANTEAU en petit drap laine, très jolie forme nouvelle **19.50**
- MANTEAU en drap velours, toutes teintes modes, grand col pouvant se porter ouvert ou fermé, ceinture, poches, très chaud **29.50**
- MANTEAU en drap velours de qualité supérieure, toutes teintes mode, forme kimono, col très gracieux, pouvant se fermer, ceinture et poches **38.50**
- MANTEAU en mouflon de laine de très belle qualité, forme kimono, très joli col pouvant se fermer, manches avec revers, toutes teintes modes **49.—**
- MANTEAU en superbe karakul noir, qualité merveilleuse, entièrement doublé, col se portant ouvert ou fermé **59.50**
- MANTEAU en mouflon pure laine, forme kimono, col et manches ornées de piqures soie, de tons assortis, en toutes teintes modes **68.50**
- MANTEAU en beau velours de laine beige, nègre et taupe, forme kimono, col et revers ornés de piqures **45.—**

- MANTEAU en diagonale moufflonnée, forme raglan, col, dos et devant brodés de tons assortis, toutes teintes modes **75.—**
- MANTEAU en superbe velours de laine, modèle très élégant, col, manches et dos ornés de piqures de tons assortis, ceinture velours de laine tressé **85.—**

## ROBES DE SOIE ET DE VELOURS

- ROBE en paillette très jolie, toutes teintes modes, kimono, décolleté rond, froncée sur les côtés, devant brodé, **19.50**
- ROBE en paillette de qualité superbe manches trois quarts, col très gracieux devant brodé de tons opposés, **26.50**
- ROBES crêpe de Chine, toutes teintes modes, kimono, décolleté rond, taille froncée, devant brodé, **26.50**
- ROBE en crêpe de Chine de très belle qualité, col gracieux, taille longue, devant brodé, **32.50**
- ROBES taffetas noir et marine, kimono, décolleté rond, froncé sur les côtés, **35.50**
- ROBE taffetas papillon, marine et noir, décolleté rond, devant brodé et perlé, ceinture écharpe, **45.—**
- ROBE de velours de très belle qualité, décolleté rond, manches et encolure ornés d'une rivière de perle, ceinture métal argent, **29.50**
- ROBE crêpe de Chine, qualité superbe, encolure et manches richement brodés, de tons opposés, côtés froncés, ceinture avec rosaces **65.—**
- ROBE de crêpe de Chine de qualité incomparable, modèle de haute couture, devant orné de nervures ceinture crêpe de Chine tresse **85.—**

## COSTUMES POUR DAMES

- COSTUME de serge laine, façon classique, **25.50**
- COSTUME serge pure laine, marine ou noir, jupe froncée, jaquette longue, col pouvant se fermer, ceinture et poches, **45.—**
- COSTUME en serge foulée, pure laine, marine et noir, jaquette longue, col, poches et revers ornés de tresse de soie **55.—**
- Costumes en gabardine en toutes teintes modes, col tailleur orné de tresse soie, jupe froncée, ceinture fantaisie, métal argenté **69.50**
- Costume tailleur en gabardine marine et noire, col châle, poches et manches ornées de tresse de soie, jupe foncée, **85.—**
- Costume en tricotine de qualité merveilleuse, en toutes teintes, modes, modèle très élégant, jupe froncée, col tailleur, jaquette ornée de nervures en bas, ceinture et poches, **110.—**

Notre vente spéciale à **PRIX TRÈS BAS** attire à tous nos autres rayons les amateurs d'occasions vraiment **RÉELLES.**

**Grands Magasins „VILLE DE PARIS“** Place du Marché **VEVEY** et Rue du Lac, **I. LEVY.**

**A vendre**  
2 porcs de 6 1/2 mois.  
S'adresser à M. Antonin MORAND, La Tour-de-Trême.

**A vendre**  
quelques  
**plateaux de cerisier**  
bon sec, 70 m/m.  
S'adresser à Publicitas, Bulle.

**Vente juridique**  
L'Office des poursuites de la Gruyère vendra un cheval, aux enchères publiques, le samedi 9 septembre prochain, dès 2 heures, au domicile de Léon SEYDOUX, feu Philippe, à Vaulruz, Bulle, le 8 septembre 1922.

**CAFÉ du MOLÉSON**  
**BULLE**  
A l'occasion de la **BÉNICHON**  
-:- BONNE MUSIQUE -:-  
**ET DANSE.**

**A LOUER**  
une chambre meublée  
pouvant servir de bureau, avec pension si on le désire.  
S'adresser Place de l'Union 98.

**Encadrements.**  
Le soussigné se charge de l'encadrement de photographies en tous genres et de toutes dimensions ainsi que de photographies sur cartes postales.  
Envoi contre remboursement.  
Se recommande.  
**OTTOZ Ernest, Echarliens.**  
On mettrait en hivernage

**trois bonnes vaches**  
S'adresser à M. A. MABBOUX, ENNEY.

**Belle chambre meublée à louer.**  
S'adresser Maison Pinaton, 2<sup>me</sup> étage.

**A vendre**  
à bas prix  
**2 lits complets**  
ainsi qu'un char à bras.  
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2427 B.

**OCCASION**  
**A vendre**  
complet noir, neuf, taille 50,  
S'adr. à Publicitas, Bulle.

**Café de l'Harmonie**  
— BULLE —

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**  
à l'occasion de la Bénichon  
Orchestre Mistinguette.

A l'occasion de la Bénichon au

**Café du Tivoli**  
**BULLE**

**Bonne Musique et Danse.**

**PHARMACIE D'OFFICE**  
Dimanche 10 Septembre  
**Pharmacie STREBEL**

**Confiserie GLASSON**  
AVENUE DE LA GARE  
**PATÉS FROIDS**  
de gibier et de veau

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 1922.**  
au Stand du Verdel, Bulle  
**Tir au pistolet-revolver et à la carabine-flobert.**  
Nombreux et beaux prix,  
en nature et en espèces.  
Section de Sous-officiers de la Gruyère.

A l'occasion de la „Bénichon.“  
**BONNE MUSIQUE ET DANSE**  
à l'Hotel de la CROIX-BLANCHE  
**BULLE**

Le recommande **Gustave ROMANENS.**

**A vendre**  
pour cessation de chasse,  
**chienne**  
race basset-courant, 2 chasses.  
Prix modéré, essai sur place.  
S'adresser à A. DROMPT, à Villarlard.

On **ACHETERAIT**  
d'occasion un  
**petit char à bras**  
à 4 roues, en bon état.  
Faire offres à Publicitas, Bulle,  
sous P. 2528 B.

**ON DEMANDE**  
pour de suite, deux bons ouvriers  
**MAÇONS**  
S'adresser sous P 2532 B. à Publicitas, Bulle.

**ON DEMANDE**  
**un fromager**  
sachant traire.  
S'adresser à Jules NIQUILLE,  
laitier, Chatagne-Brévine, (Ct. Nenehâtel).



**DIMANCHE ET LUNDI**  
en matinée, à 14.30 heures  
**DIMANCHE, LUNDI ET MARDI**  
en soirée, à 20 h. 30.

Un grand film sensationnel  
dont les scènes inoubliables  
se passent au Mexique.

**Au pied DU VOLCAN**  
**COMIQUES**

Location au **PHOTO HALL.**

**Tailleuse.**  
La soussignée avise le public qu'elle a **transféré son atelier** à la Rue de Gruyères (Café du Moléson, au 1<sup>er</sup>).  
**Jeanne CLÉMENT-ODY,**  
Tailleuse pour Dames, Bulle.

**Mise de Gîte.**  
**La Gîte de l'Obecca**  
rière Sorens, est à louer pour le terme de 3 ans. La mise aura lieu mardi 19 septembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'Auberge de Sorens, sous de favorables conditions qui seront lues avant la mise.  
**Amédée Fragnière et Cie.**

**A VENDRE**  
à la campagne  
**jolie maison**  
avec verger, magasin et boulangerie.  
S'adresser au Bureau d'Affaires DUVANEL, à Bulle.

**Un malheur**  
est vite arrivé, mais il n'est pas irréparable s'il s'agit d'une lessive manquée. Le **Perplex**, la lessive oxygénée de Schuler, est un produit de premier ordre qui évite toute déception. Chaque ménagère devrait s'en servir exclusivement et l'exiger de préférence à tout autre. L'essayer c'est l'adopter.  
Paquet d'essais gratis.  
En vente à Bulle: Société coop. de consommation „La Prévoyance“. BROC: Hugo Huwyler. TOUR-DE-TRÈME: Jules Piolet, Léon Pochon.

**On cherche**  
dans bon café à La Tour-de-Peilz  
**une jeune fille**  
de confiance pour aider au ménage et servir au café.  
Adresse: „Café du Raisin“, A. Grognoz, Tour-de-Peilz.

**Samedi soir** 9 septemb.  
au

**CAFÉ DU PONT**  
**GRAND CONCERT**  
A l'occasion de la **Bénichon**  
Dimanche et Lundi  
**DANSE**

eau du marché-  
gistré 45 ventes  
et quatre de tau-  
nous faisant dé-  
terons quelques-  
Voici dans les  
appartenant à M.  
Fribourg, a été  
re, à Avry-sur-  
moureux, de M.  
Vuadens, a été  
Syndicat de Cor-  
Fritz Marbach, à  
du 1300 fr. aux  
Schmitt; Mun-  
muller, à Bulle, a  
Alex. Charrière,  
Victor Piccard,  
été vendu 1450 fr.  
abin; Baron, de  
en, a été vendu  
placide Gobet, à  
l'exportation en  
ndru, de Casimir  
fr. au Syndicat  
de Jean Teuscher  
au Syndicat de  
ous relevons la  
outon, de l'Ecole  
Georges Delley,  
r le prix de 1650  
arrivée une com-  
gués venant de  
it, hier soir, fait  
reaux. Elle con-  
chats. Le vicomte  
rrain, est venu  
quelques achats.  
soir, un sujet  
marché concours  
dans des con-  
pour nos éle-  
Closeau. —  
e programme à  
ichon. C'est un  
où il ne manque  
ntéresser et tou-  
que. — Le ciel  
ester désespéré-  
pourtant vouloir  
n, à la grande  
le monde. Les  
pas terminé les  
at le grand nom-  
ser de travailler  
s plusieurs jours  
i offrait une ani-  
es fruits du pays  
s et les ménagé-  
nnes provisions  
nables  
ndants se ven-  
zaine.  
munale a noté  
rses places de 19  
1 chèvre et 44  
annonces arri-  
ent nous oblige  
rticles au pro-  
YÉRIENNE  
ix Expositants,  
Maisons de  
annonces  
ue de l'Ex-  
être remises  
courant, à  
as, Bulle.  
BLESSE  
URMANDISE  
GENÈVE

## Fabrique de draps Steffisburg pr. Thoun

S. STUCKI, Fils.

Vous recevez  
**les meilleurs draps pour vêtements, aux prix les plus modérés**  
 en nous envoyant de la laine de mouton et des effets en laine pour la fabrication de  
**milaine, midraps, nouveautés, loden de sport, couverture de chevaux, laine à tricoter.**

Faites vos envois par colis postaux jusqu'à 10 kg.  
 Demandez nos échantillons.

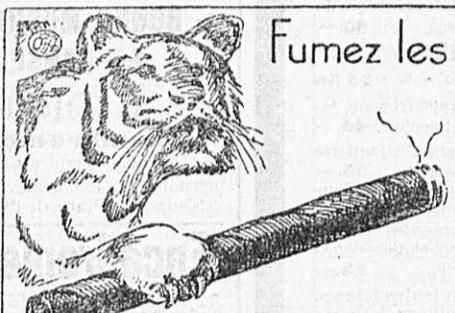
Références : M. Oscar Broch, tailleur, Le Mouret.

## Mises de pâturages.

La commune de Morlon exposera en mises publiques pour l'année 1923, et pour la durée de 3 ans, la location des **deux pâturages de Rauroz, Gîte des Oies et le commun des Planches.**

La mise aura lieu **mardi 19 septembre 1922, dès les 2 heures du jour, au Café Gruyérien, à Morlon**, sous de favorables conditions, qui seront lues avant la mise.  
 Morlon, le 28 août 1922.

Le Conseil communal.



Fumez les  
**BOUTS DU TIGRE**  
 Qualité extra fine. 10 pièces 80 cts.  
 FABRICANTS: S.A. EMILE GIGER, GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

## Location de montagnes

Le Conseil communal de **Cerniat** exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de 6 ans, le **lundi 18 septembre 1922, dès 14 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel de la Berra**, l'estivage communal comprenant les pâturages suivants : **la Gottaz, les Cours, la Crausaz, le Commun-derrey, les Esserts-Audry.**

Les conditions de bail seront lues avant les mises.  
 Cerniat, le 1<sup>er</sup> septembre 1922. Le Secrétaire.

## Hôtel des Alpes-Terminus

- BULLE -  
 Dimanche soir et Lundi soir  
**-- DANSE --**

Orchestre Manmury.  
 Consommations dans la salle.  
 - Ruban de danse : 1 franc -



## Café du Tirage, Bulle

à l'occasion de la bénichon  
**Bonne musique et danse gratuite**  
 et

## Grand match aux quilles

Beaux prix. — Concours de séries.  
 Invitation cordiale.

Les 3 jours de la Bénichon

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**



dans la grande salle du  
**CAFÉ DES HALLES, BULLE**

Orchestre Lampart, Interlaken.



ON DEMANDE à acheter de ste propriét. de rapt, et d'agrém., ainsi que des industries de ts. genres: fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de Stes. Placem. titres. Ecr.: BANQUE D'ETUDES, 68, av. Marie-Jos., BRUXELLES, a757 b109.

## A louer

pour le 1<sup>er</sup> janvier, un  
**vaste local**  
 conviendrait pour bureau ou magasin.  
 S'adresser à **M. Jules Sottas, boucher, Bulle** (Place des Alpes).

## Docteur ALLEMANN de retour.

**Foin, regain et pailles**

sont livrés aux meilleures conditions. — **W. MAIN, 61, Mont-brillant, Genève.**

## Vente de terrain à bâtir.

Jeudi 14 septembre 1922, de 2 à 3 heures après midi, la Commune de Bulle exposera en vente, par voie de mise publique, **une parcelle de terrain à bâtir, d'environ 900 m<sup>2</sup>** de contenance, à détacher de l'article 1417aaaaa du cadastre de Bulle, au lieu dit: **Les Places.**

Le Conseil communal.

## G. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste à **FRIBOURG**

**ABSENT**  
 du 1<sup>er</sup> au 30 septembre

## A vendre une bonne jument

à deux mains, 7 ans, garantie franche de tout.  
 S'adresser à **Jos. POCHON, rue de Vevey, Bulle.**

## Mise de mobilier.

Paute d'emploi, le soussigné vendra, en mises publiques, le **mercredi 13 septembre, dès les 9 heures, à son domicile**: 5 à 6 lits en noyer complets, 2 lavabos-commodes, en noyer et marbre, 2 canapés, tables en bois dur, dont une à rallonges, chaises, table de nuit en noyer et marbre, et autre mobilier, ainsi qu'un potager, lingerie, vaisselle, literie, batterie de cuisine, etc., le tout en bon état.  
 Paiement au comptant.  
 Les amateurs peuvent visiter à l'avance.

L'exposant:

**Fçois MORET,**  
 au Margy, VUADENS.

## On demande pour fin septembre

**une jeune fille**

connaissant les travaux d'un ménage.  
 S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2415 B.

## FROTZON BRUN 1<sup>a</sup>

Draps et milaines. - Doublures. - Cotons pour chemises et tabliers, flanelles, oxfords, zéphyrs. Tabliers de cuisine essuie-mains. - Indiennes, enfourrages, rideaux. - Bazins, satinettes. - Toiles. Velours. - Serge. - Gabardine, etc.

Prix modérés. — Envois contre remboursements.

Eventuellement à 3 mois.

— Demandez échantillons gratuits et franco. —

## César Rime-Bugnard

**TISSUS, MARSENS.**

-- Bénichon de Bulle --



**BONNE MUSIQUE ET DANSE**

dans la grande salle de

## l'Hôtel de Ville.

- Hôtel de l'Ecu, Bulle -

à l'occasion de la Bénichon

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**



## INSTITUT DE MUSIQUE de CHATEAU-D'EX

Reprise des cours de **PIANO et SOLFÈGE**:  
**15 septembre.**

Des cours de violon, chant et gymnastique rythmique commenceront, si le nombre d'inscriptions est suffisant.  
 Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la **Pharmacie GETAZ** de 11 à 12 h., et de 5 à 7 h., ou par écrit directement à l'Institut, du 4 au 14 septembre.

## Mises d'auberge et de montagnes.

La commune de **Meirivue** met en location pour le terme de 3 ans, par voie d'enchères publiques, **mardi 12 septembre prochain, dès 13 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel du Lion-d'Or**:

- son auberge communale;
- ses pâturages communaux: **Haut-le-Tronc, Les Pauquiers, les Pessots, les Dovallets, Chabloz-derrey.**

Par ordre: *Le Secrétariat communal.*

## VENTE D'IMMEUBLES

L'office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, le **vendredi 15 septembre, dès 2 heures, à la salle du Tribunal, Château de Bulle**, les immeubles situés à la **rue du Tir**, appartenant à la masse en faillite de **Gustave MARTIN, marchand de bétail**, comprenant, maison d'habitation, grange, vastes écuries, remises, garages et un peu plus de **4 poses d'excellent terrain.** Situation exceptionnelle.

Mise à tout prix.

Bulle, le 4 septembre 1922.

## A vendre à Broc-fabrique, une

**MAISON d'HABITATION**

avec 3 appartements et local pouvant servir de magasin.  
 S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2449 B.

**Raisins du Tessin et Nostrano**  
 1<sup>re</sup> qualité

à très bas prix. Commencement de la récolte vers la fin de septemb.  
**C. SCHNELLER & Co,**  
 Lugano.

## Vente de lait.

La Société de Laiterie de **MONTBOVON** expose en vente son lait de l'hiver 1922-23. Prendre connaissance des conditions auprès du Président de la Société et y déposer, sous pli cacheté, les soumissions pour location du bâtiment et accessoires pour **vendredi 15 septembre crt., à 20 heures.**

Montbovon, le 4 septemb. 1922.  
 Le Président.

## Dr PÉGAITAZ

- **FRIBOURG** -  
 de retour.